

Rapport de correction

Épreuve de Littérature et philosophie

durée : 3 heures, coefficient : 2

Pour cette nouvelle session, un texte littéraire et un texte philosophique ont été proposés aux candidats, conformément au principe de l'épreuve, qu'on rappelle ci-dessous :

L'épreuve de littérature et philosophie consiste en un commentaire de texte, linéaire ou composé. Le candidat a le choix entre deux extraits d'oeuvres écrites en français entre le 16ème siècle et aujourd'hui, l'un choisi dans tous les genres littéraires, l'autre relevant de la littérature d'idées. La connaissance de l'auteur ou de l'oeuvre n'est pas requise ; le candidat peut mobiliser d'autres références culturelles lorsqu'elles éclairent le texte.

Le premier texte était extrait du roman d'Honoré de Balzac, *Le Lys dans la vallée*, publié en 1835 ; le second de *De la Démocratie en Amérique*, d'Alexis de Tocqueville (1840). Dans le premier, les candidats étaient confrontés à l'inquiétant portrait du comte de Mortsauf, aristocrate revenu d'exil sur ses terres de Touraine en 1814. Quant au second passage, extrait du tome II de l'ouvrage, il était consacré à ce que pouvaient apporter les religions, quelles qu'elles soient, à des peuples démocratiques menacés par le déploiement même de l'égalité.

Les candidats, cette année encore, avaient la possibilité de mettre diversement en valeur leurs qualités d'analyse et d'expression – particulièrement importantes dans cette épreuve.

Contrairement à l'an dernier où les deux textes avaient été à peu près également choisis, les candidats ont opté plus souvent pour l'extrait du *Lys dans la vallée*, peut-être en raison de la forme du passage, un portrait, ou du caractère rassurant de ce qu'on appelle le « réalisme balzacien ». La moyenne de l'épreuve reste conforme aux années précédentes, notamment parce que le sens général des textes proposés a été globalement compris. Il reste que si les enjeux principaux ont été bien saisis, ce sont à nouveau les capacités des candidats à analyser avec précision les passages qui ont permis de distinguer les copies.

On remarquera d'abord que les membres du jury ont, dans leur ensemble, apprécié le fait que la méthode et l'esprit de l'épreuve sont à présent régulièrement respectés. Les commentaires – organisés ou linéaires – comportent presque tous une introduction qui respecte les étapes de la mise en place d'une problématique, des analyses qui s'efforcent de mettre en lumière le sens des passages, et une conclusion qui ressaisit le mouvement général – attention toutefois à ce qu'elle ne se limite pas à un résumé de ce qui a été dit, voire à la répétition des axes de lecture de l'introduction...

La grande majorité des copies sont achevées en trois heures, ce qui est une autre raison de féliciter les candidats, mais un certain nombre d'entre elles sont vraiment courtes, et ne permettent sans doute pas de proposer une analyse suffisamment riche des extraits. Il n'y a pas de « bonne longueur » pour une bonne copie, mais il est évident que trois petites pages peuvent difficilement donner lieu à des développements précis et argumentés.

Au-delà de ces remarques générales, il reste quelques points sur lesquels nous mettrons à nouveau l'accent cette année, persuadés que cette épreuve pourrait être encore mieux réussie avec un peu plus d'attention aux règles qui sont les siennes.

On ne rencontre plus, dans les copies, de développements qui se limitent aux « idées » des auteurs, ni de longs passages déconnectés de la lettre des textes et consacrés seulement à la période historique qui est la leur. Toutefois, **l'analyse de l'écriture à l'œuvre dans les passages proposés n'est pas encore à la hauteur des attentes du jury**. Ainsi, heureux de reconnaître certains aspects connus du portrait balzacien dans l'extrait proposé, les candidats se sont, de ce fait, peu intéressés aux particularités, aux bizarreries de celui de M. de Mortsauf. Une seule copie s'étonne, par exemple, du décrochage de registres qui permet de passer de la comparaison d'un « loup blanc » au museau taché de sang à un « nez enflammé ». Peu de candidats ont également remarqué le décalage entre l'affirmation d'une « loyauté chevaleresque » et sa fidélité à la *Quotidienne*. C'est peut-être dans ces décalages que l'on pouvait vraiment montrer ce que signifiait cette figure, à la fois individuelle et typique.

De même, chez Tocqueville, ce qui a surtout pu mettre les candidats en difficulté tenait au caractère faussement évident de l'argumentation. Ainsi, beaucoup n'ont pas jugé bon d'interroger les concepts ni certaines articulations de la pensée : peu ont su, par exemple, expliquer pourquoi l'égalité serait source d'égoïsme et porterait chacun à un amour immodéré des jouissances matérielles. On a trop rarement évoqué la tyrannie de la majorité, ce dont il n'était pas directement question ici, mais avait au moins le mérite d'aller dans le bon sens, et de s'inscrire pleinement dans la pensée de l'auteur. Celle-ci ne saurait être envisagée sans s'arrêter aussi bien au lexique qu'à la syntaxe grâce auxquels elle prend forme et se déploie pour produire ses effets. On n'invite évidemment pas les candidats à retomber dans le formalisme que nous déplorons il y a quelques années, mais à bien mettre en valeur la façon dont **le sens est rendu accessible au lecteur grâce à l'usage de la langue qui la porte**.

Il faut le redire, **la culture générale** a toute sa place dans cette épreuve, mais c'est toujours à condition de rester au service des effets mis en œuvre dans les textes. Malheureusement, rares ont été les copies capables de donner des exemples à la fois précis et justes : **les repères chronologiques** les plus communs semblent cette année encore mal maîtrisés (Tocqueville écrit sous le règne de Napoléon III, Balzac est indifféremment qualifié de « romantique », de « réaliste » ou de « naturaliste »...) Un des membres du jury regrette ainsi que l'on ait fait trop rapidement du comte un type, l'incarnation même de la noblesse de son temps, oubliant ainsi ce qui fait la singularité de ce portrait, essentielle du point de vue de l'intrigue romanesque. Les candidats se sont pourtant plu à faire de Balzac un sociologue, ce qui aurait dû les amener à plus de réserve quant à ce type de généralisation.

Par ailleurs, les deux textes impliquaient cette année **une approche assez fine des suites de la Révolution française**, et malheureusement les commentaires confirment qu'elle se réduit souvent à un ensemble de lieux communs, voire de vignettes simplistes. Comment expliquer, sinon, que Tocqueville soit régulièrement présenté comme un défenseur de la religion, parée de toutes les vertus, contrairement à la démocratie dont il dénoncerait les grands dangers ? Serait-ce à cause de sa particule ? Si le passage proposé encourageait bien à réfléchir au rôle compensatoire de la religion, et affirmait la pente au matérialisme propre à une société sans classe, où l'ambition et l'envie jouent un rôle majeur, il ne pouvait être ramené à une opposition aussi réductrice.

Chez Balzac, le comte de Mortsauf – que bien des candidats exilent en Touraine... – est traité en fonction d'un certain nombre de poncifs de l'Ancien Régime, comme si l'auteur ne pouvait être qu'un républicain attaché à avilir la figure de l'aristocrate. Le portrait du comte ne devait pas se dissoudre dans de vagues généralités sur le devenir historique de la noblesse : il s'agissait d'être à la fois sensible à la singularité

irréductible de ce portrait et à ses résonances historiques ou collectives. C'était l'occasion de réfléchir à la notion de physiognomonie, par exemple. Erreur la plus fréquente : la tendance à durcir la part de la critique, en faisant de ce portrait une caricature, et de Balzac un farouche démocrate... pour ne pas dire le libéral le plus haineux. Encore une fois, l'interprétation devait être mesurée.

Pour terminer – et de façon générale, car un certain nombre de copies évitent désormais ces écueils – nous mettons à nouveau en garde contre les tentatives de commenter en fonction de connaissances trop générales sur les auteurs ou époques proposés, connaissances qui hésitent souvent entre le stéréotype et l'approximation. Les candidats qui tentent ainsi leur chance manquent l'objet de l'épreuve : commenter un texte, commenter *ce* texte, en s'aidant de tout ce que l'on sait par ailleurs, mais avec le souci constant de ne jamais négliger la singularité de l'extrait.

Le deuxième ensemble de remarques touche à **la méthode du commentaire**. Le libellé de l'épreuve laisse au candidat la possibilité d'analyser le texte de façon linéaire ou composée. Malgré tout, les membres du jury constatent à nouveau que le choix du commentaire composé aboutit à de meilleures copies pour le texte littéraire. C'est sans doute moins vrai du commentaire philosophique, dont on a pu lire de bonnes analyses linéaires, sensibles à la progression de l'argumentation. Au candidat, donc, de bien veiller à ce que la liberté du choix de la méthode ne se ramène pas à une solution – trompeuse – de facilité.

Cette « liberté », complémentaire de la richesse des textes, implique cependant que quelques principes élémentaires soient respectés. Même si, comme nous l'avons dit plus haut, la plupart des copies sont désormais satisfaisantes sur ce point, nous insistons tout de même sur le fait que *l'introduction* demeure nécessaire, quelle que soit la méthode retenue. Elle doit permettre de construire les hypothèses de lecture qui guideront le commentaire et ce, en identifiant les caractéristiques pertinentes du texte. Rappelons qu'il est indispensable de formuler ces hypothèses, qu'on gagne même souvent à unifier sous la forme d'une **problématique**. Sans elle, le plan risque toujours de paraître arbitraire. Les introductions sont parfois expédiées comme une formalité inutile qui ne devrait déboucher que sur l'annonce d'un plan et ce qui tient lieu de « problématique » prend souvent l'allure d'une question vague et sans pertinence.

De même, répétons, au risque de lasser, que la *conclusion* ne peut se réduire à une simple – mais fastidieuse – récapitulation de ce qui a déjà été dit ou annoncé. Si le commentaire s'ouvre idéalement sur un projet d'analyse, il se termine de façon convaincante par l'aboutissement de celui-ci, non plus sous la forme de remarques ponctuelles, mais en prenant de la hauteur. La capacité à terminer élégamment un devoir paraît au jury une qualité non négligeable au moment d'apprécier la copie.

Dans cette perspective, on déplore cette année encore **la trop grande fréquence de la paraphrase dans les commentaires linéaires**, qui se contentent de reformuler, voire d'expliquer le texte qui leur est soumis en « collant » d'aussi près que possible aux mots du texte – alors qu'une des qualités les plus importantes, dans la lecture littéraire comme dans le commentaire philosophique, est sans doute la capacité à prendre du recul face à des énoncés complexes, de façon à en saisir avant tout l'esprit.

Dernière remarque, qui reprend celle de l'an dernier, les lacunes liées à **l'expression des candidats**. Le jury rappelle avec fermeté qu'un bon devoir doit être écrit avec soin, dans *le respect de l'orthographe et de la syntaxe*. Trop de candidats oublient les accents, qui ne sont pas facultatifs. Les conjugaisons des verbes du troisième groupe, ainsi que leurs accords, sont de moins en moins maîtrisés (avec une prime pour « conclure »,

devenu désormais un verbe du premier groupe... Attention aussi à « peindre », ou « renvoyer ») La ponctuation n'est pas suffisamment logique : elle ne doit être ni absente ni anarchique, tout simplement pour que l'on comprenne bien la phrase.

Enfin, il est urgent de revoir la façon dont on coupe un mot à la fin d'une ligne, ainsi que l'orthographe de certains mots maintenant très souvent fautifs : le « COMTE » de Mortsauf ne peut en aucun cas devenir un « COMPTE », cela va de soi...

De même, signalons « réthorique », « cahotique », « vraisemblabilité », « langage », « pied d'estale » (!), « hésitement », « champs lexicaux », « therme », « voir/voire », « attrapper », « intéressant », « apparaît », « satyrique », « majestuosité », « foulditude », « émigré »/ « immigré »...

Le jury déplore également que quelques tournures reviennent d'une copie à l'autre : on « met » beaucoup « en exergue », on « lui a fait changer d'avis », on « lui a empêché ». Et la notion grammaticale d'interrogation indirecte ne semble plus suffire à un bon nombre de candidats, qui l'enrichissent d'une autre, pourtant difficilement compatible avec elle : majoritairement, on trouve l'équivalent d'une construction de ce genre : « On peut **se demander si** le comte de Mortsauf **est-il** encore en mesure de retrouver des forces », où les marques de l'interrogation directe s'ajoutent à celle de l'indirecte.

On déplore enfin *la maîtrise insuffisante du vocabulaire*. A force de prendre un mot pour un autre, les candidats en viennent, petit à petit, à écrire des phrases qui signifient à leurs yeux autre chose que ce que le correcteur y comprend. L'écart entre le sens précis d'un terme et le sens dans lequel il est utilisé dans les copies tend ainsi à s'agrandir, aux dépens de la précision, voire de la justesse de la pensée. Enfin, on terminera en soulignant que les membres du jury regrettent **l'usage désormais fréquent du terme « ressenti », à la place de « sentiment », « expérience » ou encore « avis »**. Ce mot est symptomatique de la subjectivité que certains candidats associent au commentaire, surtout littéraire : chacun, en somme, aurait un « ressenti » face aux textes, lié à sa sensibilité, à sa personnalité et qui légitimerait sa lecture – laquelle ne serait qu'une proposition parmi d'autres tout aussi valables. Est-il nécessaire de rappeler que l'écriture est loin de se réduire à un réflexe de cette sorte et qu'elle implique un travail sur l'expérience, dont la complexité fait toute la valeur ? que le relativisme qui tend parfois à délégitimer le jugement sur les œuvres n'a pas cours dans cette épreuve où le jury prétend qu'il y a encore des lectures et des analyses meilleures que d'autres ?